

Réseau "Sortir du nucléaire" 9 rue Dumenge - 69317 Lyon Tél: 04 78 28 29 22 Fax: 04 72 07 70 04

www.sortirdunucleaire.org

Fédération de plus de 930 associations et 60 000 personnes, agrée pour la protection de l'environnement

Source: https://www.sortirdunucleaire.org/Mars-2014-France-Fin-du-tabou-sur-la-fermeture-de

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Nos dossiers et analyses > La sortie du nucléaire marque des points > Mars 2014 - France - Fin du tabou sur la fermeture de réacteurs au ministère de l'Énergie ?

19 mars 2014

Mars 2014 - France - Fin du tabou sur la fermeture de réacteurs au ministère de l'Énergie?

Pour la première fois, des agents de la Direction Générale de l'Énergie et du Climat avouent qu'il serait possible de se passer de certains réacteurs !

Le 26 mars 2014, Laurent Michel, directeur général de l'énergie et du climat (DGEC) au ministère de l'Énergie, était auditionné par la commission d'enquête parlementaire sur les coûts du nucléaire. De manière inattendue, évoquant ce que représenterait une réduction de la part du nucléaire sur le parc actuel des 58 réacteurs français, il a répondu très concrètement :

"Quant au nombre de réacteurs à prolonger ou à fermer, on peut l'estimer en fonction d'hypothèses de développement et de demande de nouveaux moyens de production. Actuellement, la capacité des installations nucléaires est de 63 gigawatts. Dans l'hypothèse d'une part du nucléaire de 50 % en 2025, les besoins seraient de 36 à 43 gigawatts, ce qui correspond, indépendamment des problèmes de sûreté, à un « non besoin » d'une vingtaine de réacteurs."

Cette position, qui s'appuie sur l'hypothèse d'une évolution de la demande électrique "relativement modérée", diffère largement de celle défendue par EDF. Estimant qu'un "grand nombre d'investissements ne s'amortissent bien que sur vingt à trente ans", Laurent Michel s'est interrogé sur l'opportunité d' "arrêter certains [réacteurs] à trente" ans pour éviter des dépenses et les centrer sur d'autres réacteurs.

Le revers de la médaille est que le ministère envisage donc de prolonger certains réacteurs à 50 voire 60 ans de fonctionnement, ce qui accroîtrait le risque d'accident majeur... Mais un tel discours reste

des plus inhabituels et marque une évolution notoire.

Retrouver le compte-rendu de l'audience